

COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 14 NOVEMBRE 2019

L'an deux mille dix-neuf, le quatorze novembre à 20 h 30, les membres du conseil municipal de Soullans légalement convoqués se sont réunis en séance publique au lieu ordinaire de leurs séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Michel ROUILLÉ, Maire.

Présents : MM. ROUILLÉ J-M. - CHOUIN J-F. - Mme BRÉCHET M-C. - M. GUITTONNEAU P. - Mme BONNIER I. - M. GUILBAUD L-M. - Mme GUILLET A-D. - MM. MAUDET J. - RELET J-M. - Mme CARIOU-THOUZEAU J. - MM. CROCHET B. - BONNEAU R. - M. LEROY D. - Mme DILLET S. - M. BERTHOME F. - Mmes BRILLET L. - ROUXEL M. - GRIT G. - BLAIS G. - M. LIAIGRE T. - Mmes LOPEZ M-C - PERROCHEAU N. - VILLERET L.

Absents : Mme BROSSARD qui a donné pouvoir à Mme GUILLET A-D. - M. BLANDINEAU qui a donné pouvoir à Mme BONNIER I. - Mme COUTAND S. - M. DUFAUT P.

Secrétaire : M. LIAIGRE T.

2019.74 - Subvention exceptionnelle à l'association Soullans Animation Tourisme

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association Soullans Animation Tourisme d'un montant de 180 euros.

2019.75 - Subvention exceptionnelle à l'Hirondelle Soullans Basket Club

Le conseil municipal, (24 pour, 1 abstention), décide d'accorder une subvention exceptionnelle à l'association l'Hirondelle Soullans Basket Club d'un montant de 1 200 euros.

2019.76 – Restaurant scolaire et Accueil de loisirs : fourniture des repas

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes des conventions à intervenir entre la commune et le Centre Communal d'Action Sociale.

2019.77 - Mobilier de l'accueil de loisirs - demande de subventions auprès de la C.A.F.

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de valider le plan de financement pour l'acquisition dudit mobilier.

2019.78 - 5^{ème} saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : renouvellement de la convention d'objectifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver les termes de la convention d'objectifs de la 5^{ème} saison culturelle hivernale 2019 / 2020 et d'approuver les termes de la charte d'engagement de bonnes pratiques de la saison culturelle hivernale.

2019.79 - 5^{ème} saison culturelle hivernale des 5 communes du territoire Océan-Marais de Monts : convention de billetterie et approbation des tarifs

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver la grille tarifaire définie dans le cadre de la 5^{ème} saison culturelle.

2019.80 – Contrat Enfance Jeunesse (C.E.J.) 2019 / 2022 entre la commune et la Caisse d'Allocations Familiales de la Vendée (C.A.F.)

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'adopter la programmation du Contrat Enfance Jeunesse et les financements correspondants.

2019.81 : Contractualisation avec le Conseil Départemental de la Vendée : avenant au contrat

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver l'avenant au contrat Vendée Territoires d'Océan Marais de Monts.

2019.82 - Musée Milcendeau : acquisition d'une œuvre d'art et demande de subvention

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir l'œuvre de Charles Milcendeau pour un montant de 4 000 euros.

2019.83 - Acquisition de la parcelle cadastrée 0160 de la section AS

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 0160 de la section AS, d'une superficie totale de 90 m².

2019.84 - Acquisition de la parcelle cadastrée 0262 de la section AT

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'acquérir la parcelle cadastrée sous le numéro 0262 de la section AT, d'une superficie totale de 47 m².

2019.85 - Adhésion à la convention de participation pour le risque prévoyance et fixation du montant de la participation de la collectivité

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'autoriser le Maire à adhérer à la convention de participation d'une durée de 6 ans avec TERRITORIA MUTUELLE, pour le risque « prévoyance ».

2019.86 - Modification des statuts de la Communauté de Communes en vue d'autoriser la Communauté de Communes à participer à la gestion d'un centre médico-scolaire intervenant sur le territoire

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide d'approuver le projet de modification statutaire telle que présentée.

2019.87 - Rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau pour l'exercice 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication du rapport annuel sur le prix et la qualité des services de l'eau.

2019.88 - SyDEV - rapport annuel 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication qui lui a été faite sur le rapport annuel 2018 du SyDEV.

2019.89 – Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay : approbation du rapport de l'année 2018

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la communication qui lui a été faite sur le rapport annuel 2018 du Syndicat Mixte des Marais, de la Vie, du Ligneron et du Jaunay

2019.90 - Décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales

Le conseil municipal, à l'unanimité, décide de prendre acte de la présentation du tableau d'information des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L. 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

La séance est levée à 22h55

Fait à Soullans, le 14 novembre 2019

Le Maire,
Jean-Michel ROULLÉ

